

Les RRP au service de la révision des Zones Défavorisées Simples

Séminaire IGCS Caen 2016



Qu'est-ce qu'une Zone Défavorisée

Définition :

Les Zones Agricoles Défavorisées font partie des territoires affectés de handicaps économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

Depuis 1970, les Zones Agricoles Défavorisées (ZAD) bénéficient de soutiens pour

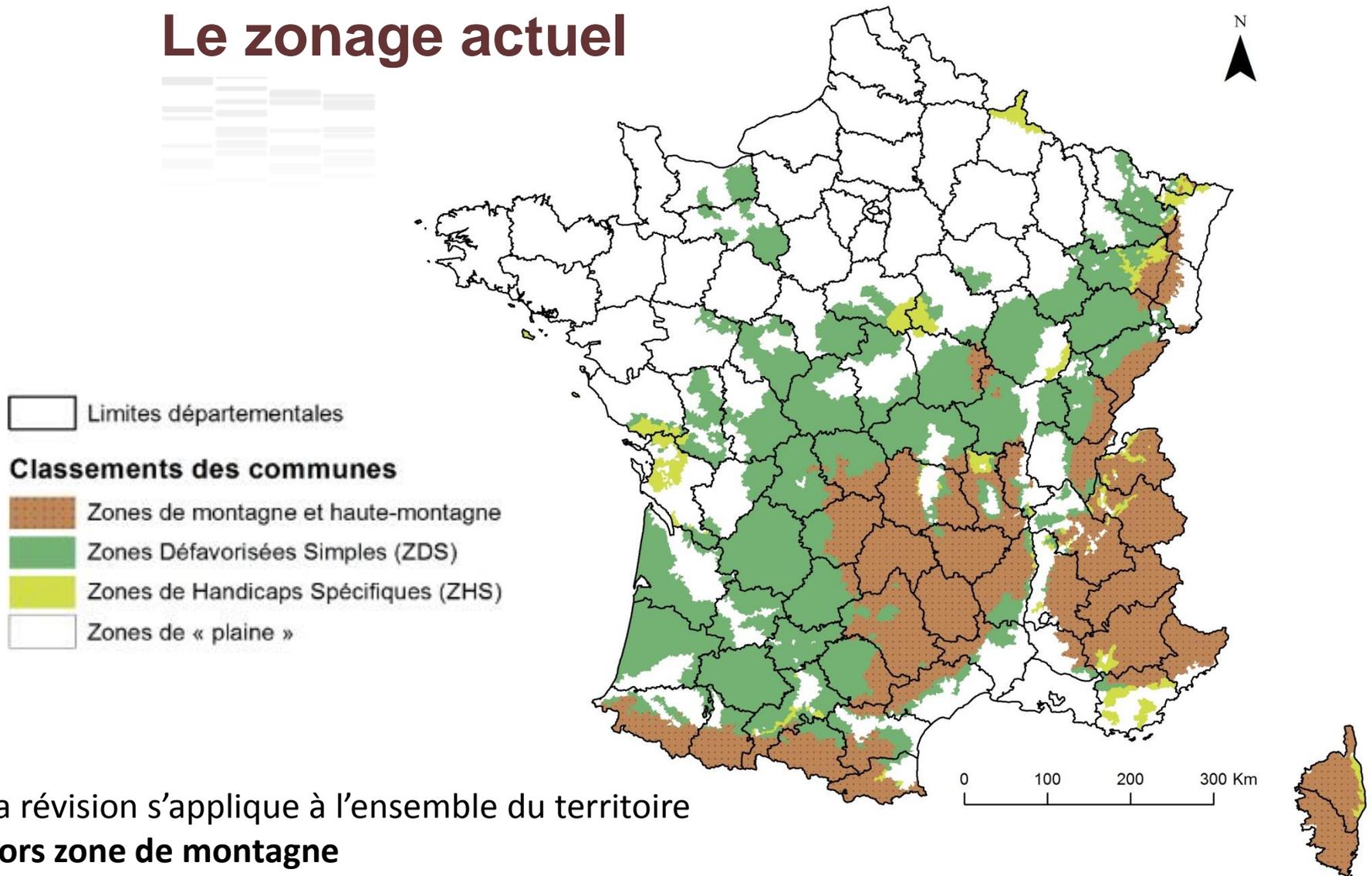
- ❖ Maintenir l'activité agricole
- ❖ Eviter l'abandon des terres, entretenir l'espace.

~ 45% du territoire est classé en ZAD :

- ❖ Zones de montagne (ZM) : 18,8% du territoire
- ❖ Zones Défavorisées Simples (ZDS) : 24,2%
- ❖ Zones affectées de Handicaps Spécifiques (ZHS) : 2,5 %

Les ZDS et les ZHS représentent ~ 20% des montants ICHN (Indemnité Compensatoire d'Handicap Naturel).

Le zonage actuel



La révision s'applique à l'ensemble du territoire
hors zone de montagne

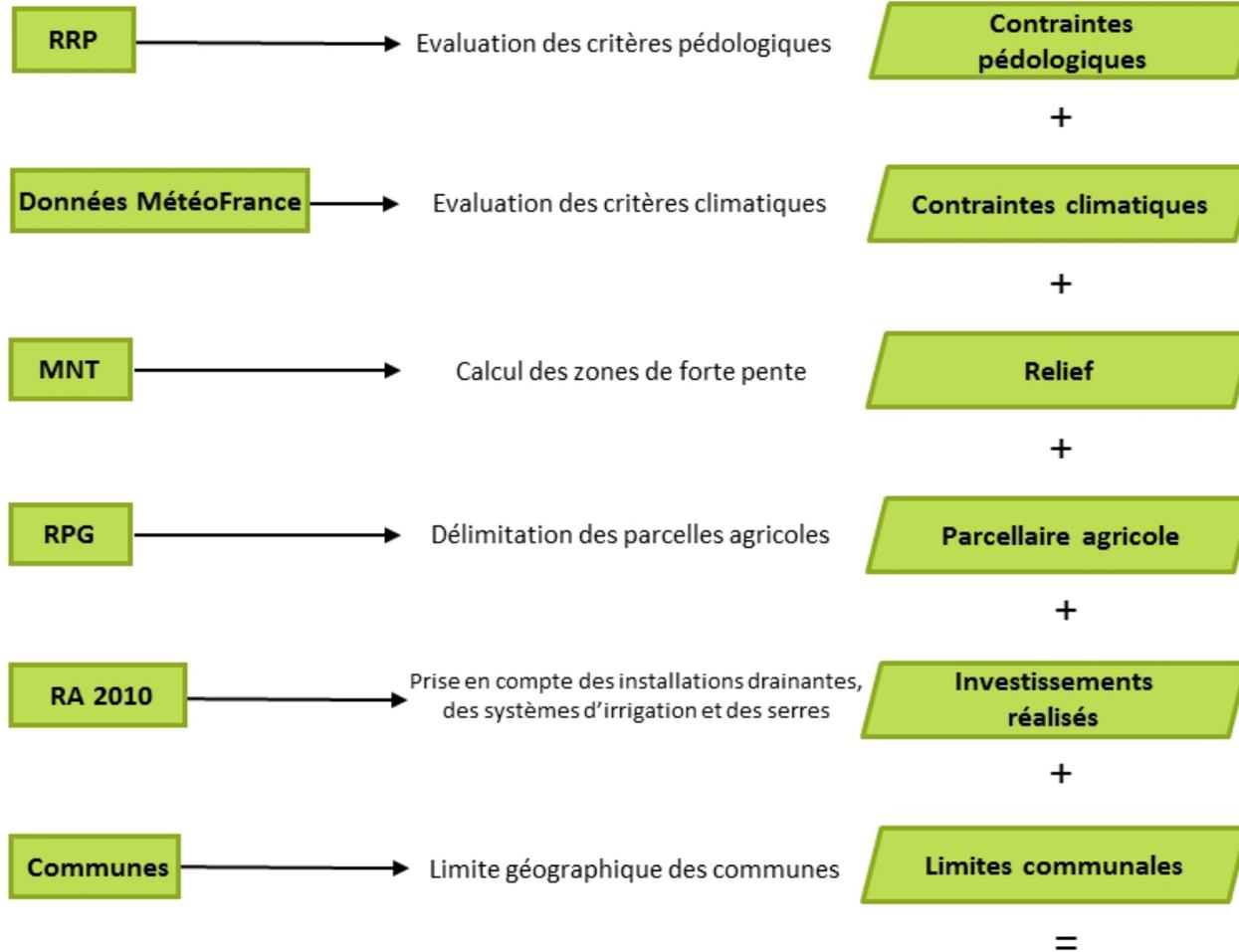
Source : BD Carto 2010, IGN ; RRP, GisSol; © Inra Infosol

Contexte

- ❖ Révision de la classification adoptée par la Commission Européenne en 2009
- ❖ Chaque état membre a pour obligation de produire un nouveau zonage à partir des critères définis par la Commission qui sont de deux types : i) biophysiques ii) technico-économiques
- ❖ INRA (Unité INFOSOL) mobilisée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour apporter une assistance technique à cette révision
- ❖ La révision produira le nouveau zonage des ZSCN (Zones Soumises à des Contraintes Naturelles) et ZSCS (Zones Soumises à des Contraintes Spécifiques)

Méthodologie

❖ Critères Biophysiques



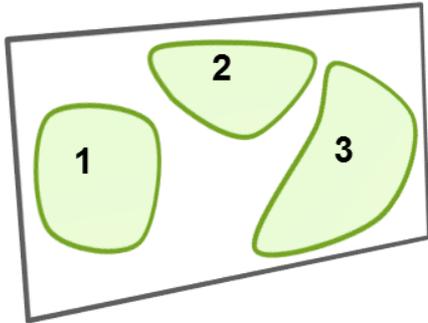
MNT : Modèle Numérique de Terrain
RPG : Registre Parcellaire Graphique
RA 2010 : Recensement Agricole de 2010

Détermination des surfaces agricoles contraintes par communes (seuil 60%)

Méthodologie

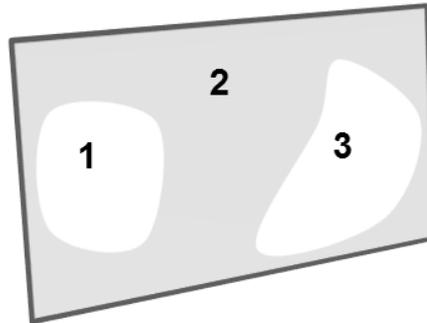
❖ Critères Technico-économiques

Communes classées ZSCN (ou ZSCS)
sur critères biophysiques
(SAU contrainte \geq 60% SAU communale)



+

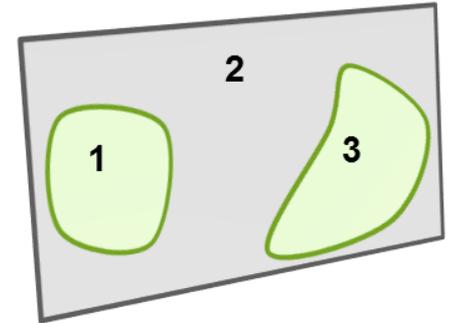
Masque créé à partir
des données technico-économiques
des communes



=

Zonage Final

Communes classées ZSCN (ou
ZSCS)
sur le zonage final



Commune 1 et 3 :

Classées sur critères biophysiques + Hypothèse technico-économique vérifiée = Classées sur le zonage final

Commune 2 :

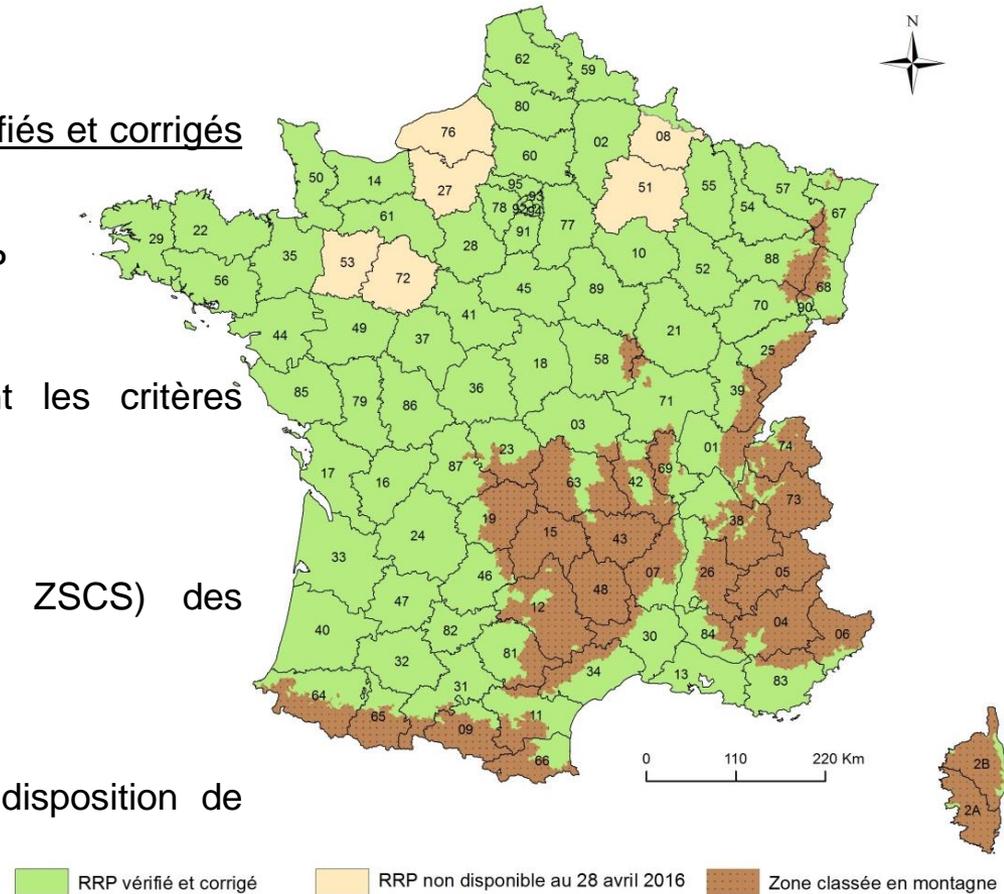
Classée sur critères biophysiques + Hypothèse technico-économique non vérifiée = Exclue du zonage final

Conclusion

Etat d'avancement des Référentiels Régionaux Pédologiques
avril 2016

Finalités du projet

- ❖ Application de ce traitement à tous les RRP vérifiés et corrigés (hors 51, 08, 53, 72, 76 et 27)
→ accélération de la réalisation des RRP
- ❖ Définition des communes contraintes suivant les critères établis par la commission européenne
- ❖ Fourniture du nouveau zonage (ZSCN et ZSCS) des communes contraintes courant 2016
- ❖ Fourniture sera accompagnée de la mise à disposition de la méthodologie complète
- ❖ Application de ce nouveau zonage au plus tard en 2018 par la France



Sources : BD Carto 2010, IGN ; RRP, GisSol;© Inra Infosol, avril 2016

Merci de votre attention

Pour en savoir plus :

- le règlement relatif au soutien au développement rural par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (Feader) :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32013R1305>

- le document du Joint Research Centre sur les combinaisons de critères biophysiques pour la délimitation des ZSCS : <http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC92686>